

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 090-2017
Type d'intervention: Motion financière
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2017.RRGR.213

Déposée le: 28.03.2017

Motion de groupe: Oui
Motion de commission: Non
Déposée par: PS-JS-PSA (Striffeler-Mürset, Münsingen) (porte-parole)
Les Verts (de Meuron, Thun)
PEV (Beutler-Hohenberger, Gwatt)

Cosignataires: 0

Urgence demandée:
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction: Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Equipes mobiles en soins palliatifs: une nécessité selon la planification des soins

Le Conseil-exécutif est chargé de renoncer à suspendre l'essai pilote des équipes mobiles en soins palliatifs en faveur des personnes gravement malades, et d'augmenter de cinq millions de francs le poste Coûts des subventions cantonales du groupe de produits Soins hospitaliers.

Développement :

L'essai pilote est déjà en cours dans différentes régions du canton. Les équipes mobiles en soins palliatifs (EMSP) permettent de réduire le nombre de transferts dans des institutions hospitalières – des transferts inutiles, pénibles pour les personnes gravement malades et souvent ordonnés contre leur gré.

Grâce aux EMSP, les personnes gravement malades peuvent mourir chez elles, dans un environnement familial. La prise en charge des situations complexes, durables et instables dans un hôpital de soins aigus n'est couverte par les DRG que pour un temps limité. Pour les patients concernés et leurs familles, cette situation est particulièrement difficile à supporter.

La suspension annoncée du financement des EMSP concerne les personnes les plus touchées par la maladie, la souffrance et la faiblesse, ainsi que leurs familles.

En permettant aux patients gravement malades de décider librement de mourir chez eux, les EMSP revêtent une grande importance pour ces personnes, leurs proches parents et leur médecin généraliste.

Cet essai, qui a bien démarré et qui devrait être étendu selon la planification des soins 2016, ne doit pas être victime de la frénésie d'économies.

Motivation de l'urgence : l'argent nécessaire doit être débloqué pour éviter une interruption de l'essai pilote des EMSP.

Destinataire

- Grand Conseil